

Décision

Générale

colonial

Décision n° 67-15/SPCG portant réintégration de M. Ali Waiss Magarre dans ses fonctions de chef de tribu ourweine et de chef de village de Holl-Holl

n° 67-15/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 février 1967

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1967

Date du numéro
1 mars 1967

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 64-9/SPCG du 23 janvier 1964 susvisée est rapportée pour compter du 1er mars 1966 en ce qui concerne M. Ali Waiss Magarre. M. Ali Waiss Magarre est réintégré, pour compter du 1er mars 1966, dans ses fonctions de Chef de tribu ourweine et de Chef de village de Holl-Holl.